



VINDUPAYSDEHERVE

**Vin du pays de Herve**  
**Société Coopérative Entreprise Sociale agréée**  
**(SCES agréée)**  
**BCE 0680 954 153**  
ayant son siège social à Herve, Sur le Try, 11

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 juin 2024**

Monsieur Frédéric Breulhez préside, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel Schoonbroodt, directeur, et comme scrutateurs Fabienne Detry et Marc Preudhomme.

Les convocations ont été envoyées par e-mail aux coopérateurs en date du 28 et 29 mai 2024. La convocation prévoyait l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activité et des comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023
- Proposition d'approbation des comptes annuels clôturés au 31/12/2023, y compris l'affectation du résultat
- Proposition d'octroi de la décharge des administrateurs
- Transformation de parts ordinaires en parts garants
- Démission et nomination d'administrateurs
- Nomination de coopérateurs chargés de la surveillance
- Nouveau projet (qui sera présenté en séance)

Sur le site internet, nous avons créé une page spéciale pour avoir accès aux documents de l'AG :

<http://www.vindupaysdeherve.be/ag-2024>

Il est constaté qu'il y a 813 parts présentes ou représentées. Mais les statuts nous imposent de limiter le droit de vote à 5%. En plafonnant les coopérateurs à 40 voix, nous diminuons le nombre de parts présentes ou représentées à 409 parts.

Il n'y a aucune obligation de quorum de présence pour cette assemblée générale ordinaire.

Le Président accueille les coopérateurs présents et aborde l'ordre du jour.

**Présentation du rapport d'activité et des comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023**

Le Président et le directeur commentent le rapport d'activité et les comptes 2023 qui étaient disponibles sur le site internet.

A lieu ensuite une séance de questions et réponses.

Pour les questions qui restent en suspens à la suite de cette AG, un document de réponses va être envoyé aux coopérateurs en même temps que ce PV.

**Proposition d'approbation des comptes annuels clôturés au 31/12/2023, y compris l'affectation du résultat**

Les comptes annuels 2023 présentent un total de bilan de 1.051.688,29 €

L'affectation proposée est la suivante :

Résultat à affecter		-881.323
Résultat de l'exercice à affecter	-116.770	
Résultat reporté de l'exercice précédent	-764.553	
Affectation du résultat		-881.323
Intervention de coopérateur dans la perte	-350	
Perte à reporter	-880.973	

Le Président invite les coopérateurs à se prononcer sur l'approbation des comptes y compris l'affectation proposée.

Résultats du vote :

OUI	NON	ABSTENTION
363 parts	1 part	45 parts

En conséquence, puisque la décision est prise à la majorité simple des voix présentes ou représentées, les comptes sont approuvés ainsi que l'affectation du résultat.

### Proposition d'octroi de la décharge des administrateurs

Le Président invite les coopérateurs à se prononcer sur la décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2023.

Résultats du vote :

OUI	NON	ABSTENTION
366 parts	0 part	43 parts

En conséquence, puisque la décision est prise à la majorité simple des voix présentes ou représentées, la décharge est accordée aux administrateurs.

### Transformation de parts ordinaires en parts garants

Les coopérateurs garants ont accepté que deux nouveaux coopérateurs (Henri Detry et Michel Staffe) les rejoignent.

### Démission et nomination d'administrateurs

Frank Marsin et Jonathan Malherbe ont présenté leur démission.  
Une copie des lettres de démission restera annexée au présent procès-verbal.  
Les coopérateurs en prennent acte.

L'assemblée est appelée à voter pour 4 candidats administrateurs. A l'issue de ces votes, sont nommés administrateurs pour 4 ans :

#### Signatures

Martine Meurens,  
NN 69.12.01-132.13,  
Domiciliée Rue de Battice, 53 à 4880 Aubel

Henri Detry,  
NN 44.03.28-173.29,  
Domicilié Rue de la Bel, 2 Bte 1 à 4880 Aubel

Pierre Hermans,  
NN 67.04.13 - 343.23  
Domicilié Etangs de la Julienne, 4 à 4601 Argenteau

Michel Staffe,  
NN 66.01.01-323.70,  
Domicilié Rue de Milmort, 31 à 4680 Hermée

Les mandats d'administrateurs sont gratuits.

### Nomination de coopérateurs chargés de la surveillance

L'assemblée est appelée à voter pour un candidat coopérateur chargé de la surveillance. A l'issue de ces votes, est nommé à ce poste :

Signature

Jean-Michel Ludovicy,  
NN 60.10.01-137.96,  
Domicilié Rue Floribert, 6 à 4050 Chaudfontaine

Nous avons soumis les résultats des différents votes aux 2 scrutateurs chargés du contrôle.

### Nouveau projet (qui sera présenté en séance)

Alain Niessen, administrateur, présente le projet de collaboration avec le Bois de Loë. A lieu ensuite une séance de questions et réponses.

Le Président annonce que Jonathan Malherbe a envoyé sa démission à la coopérative.

Le Président indique que l'ordre du jour est épuisé.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le PV de cette Assemblée Générale sera signé après vérification par le Président, le secrétaire et les 2 scrutateurs.

Frédéric Breulhez



Michel Schoonbroodt



Fabienne Detry



Marc Preudhomme

